

EXTRAIT du Registre des Arrêtés du Maire

Arrêté n° AT2024_0284

OBJET : RESERVATION 3 PLACES DE STATIONNEMENT, SUR LE PARKING DU TRINQUET DE LA ROMAINE, A L'OCCASION DE TRAVAUX.

Monsieur le Maire de la Ville de Saint-Vincent de Tyrosse,

VU les articles L 2211-1 et L 2212-2 du Code Général des Collectivités Territoriales

VU l'article R 610-5 du Code Pénal

VU l'arrêté municipal du 14 Janvier 2000 portant règlement général de voirie pour la commune de Saint-Vincent de Tyrosse,

VU la nécessité de réserver, trois emplacements de stationnement nécessaires aux véhicules des entreprises DUBERNET et LABOUYRIE, chargées des travaux.

CONSIDERANT qu'il convient pour cette exécution de prendre toutes les mesures de sécurité nécessaires pour réserver 3 emplacements de stationnement sur le parking du trinquet de la romaine.

ARRETE

ARTICLE 1 : Du lundi 29 juillet 2024 à 07h00 au vendredi 13 septembre 2024 à 18h00, le stationnement de tout véhicule sera interdit sur 3 emplacements sur le parking du trinquet de la romaine. Cette interdiction ne s'applique pas aux véhicules chargés des travaux.

ARTICLE 2 : Les dispositifs nécessaires à la matérialisation du périmètre seront mis en place par le demandeur.

ARTICLE 3 : Les infractions aux dispositions du présent arrêté qui sera affiché et publié dans les conditions habituelles seront constatées par procès-verbaux qui seront transmis aux tribunaux compétents.

ARTICLE 4 : M. le Maire est chargé de l'application du présent arrêté dont une copie sera transmise à :

- M. le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Saint-Vincent de Tyrosse,
- M. le Chef de Centre des Sapeurs-Pompiers de Saint-Vincent de Tyrosse,
- M. le Directeur des Services Techniques Municipaux,
- M. le Responsable de Service de Police Municipale,
- M. LABOUYRIE (labouyriefreres@orange.fr) et M. DUBERNET (sasdubernet@orange.fr),

qui sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Saint-Vincent de Tyrosse, le 22 juillet 2024

Mairie de Saint-Vincent de Tyrosse

24 Avenue Nationale

40230 SAINT-VINCENT DE TYROSSE

05 58 77 00 21 – contact@tyrosseville.com

www.ville-tyrosse.fr



Le Maire,

Régis GELEZ

**Acte réglementaire rendu exécutoire
par publication sur le site de la Ville le**

23/07/2024

Le Maire,

